

Santiago, 12 octobre 2022

Résolution du Conseil 22-01

Le Conseil:

PAR LA PRÉSENTE APPROUVE:

1. La déclaration publique conjointe de la vingtième réunion régulière de la Commission canado-chilienne de coopération environnementale.

CHARGE les Secrétariats nationaux de:

2. Rédiger le rapport annuel de la Commission canado-chilienne de coopération environnementale pour 2021-2022.

CONVIENT que les Parties initient la mise en œuvre des projets identifiés dans:

3. Le programme de travail de la Commission canado-chilienne de coopération environnementale 2022-2023.

Approuvé par le Conseil



L'honorable Steven Guilbeault
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada



Son Excellence Maisa Rojas
Ministre de l'Environnement du Chili